

MAIRIE
DE
GRAMONT
82120

Té: 05/63/94/09/88

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance 2010-12
du 01 décembre 2010

L'an deux mille dix, le 01 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GRAMONT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BORDES Denys, Maire.

Présents: Mme BENECH Marie-Pierre, Melle BORDES Stéphanie, M. ETIENNE Patrice, Mme FOURCADE Claude, M. RAMIREZ Maurice, M. SUNÉ Jean-Claude, M. TRIFFAULT Claude, Mme VILLADIEU Claudine.

Absents Excusés : Mme DELORME Gisèle, M. MOLES Aymeric.

Melle BORDES Stéphanie a été élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

COMPTE RENDUS DES SEANCES PRECEDENTES :

Le compte rendu de la séance du 03 novembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

1 : POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS :

Monsieur le Maire indique que rendez-vous est pris avec les services du Conseil Général pour une première présentation du contrat d'équipement concernant les travaux d'aménagement du village, le Mercredi 08 décembre 2010.

2 : REVISION LOYERS COMMUNAUX :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il serait favorable à la révision des loyers communaux à compter du 1er janvier 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- l'augmentation des loyers communaux suivant le taux en vigueur de 1,10 % applicable à compter du 1er janvier 2011.

| | |
|------------------------|---------------------|
| <i>Logement Ecole</i> | <i>334,86 Euros</i> |
| <i>Logement Poste</i> | <i>297,00 Euros</i> |
| <i>Logement Mairie</i> | <i>365,70 Euros</i> |

- De fixer une provision mensuelle pour la récupération des ordures ménagères à compter du 1 janvier 2011 de la façon suivante:

| | |
|------------------------|-------------------|
| <i>Logement Ecole</i> | <i>5,24 Euros</i> |
| <i>Logement Poste</i> | <i>9,25 Euros</i> |
| <i>Logement Mairie</i> | <i>3,92 Euros</i> |

3 : SANITAIRES CHÂTEAU :

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de l'entrevue entre Monsieur CARCY de Direction de la maîtrise d'ouvrage du Centre des Monuments Nationaux et la municipalité concernant la réfection des sanitaires mis à disposition du château.

Le Conseil Municipal décide de lui renvoyer un courrier, lui stipulant entre-autres, que leurs mesures de consolidation soient définitives et non pas provisoires.

4 : CIMETIERE :

Caveau Communal :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la présence d'un caveau vide de toute sépulture, appartenant à Messieurs DIRAT Armel et Rubin, qui pourrait être racheté par la commune afin d'en faire un caveau communal d'attente et ossuaire également. Il présente à cet effet un devis de l'éventuelle remise en état de d'un montant de 900€.

Le Conseil Municipal décide de faire une proposition de rachat de ce caveau à Messieurs DIRAT pour la somme de 250 €. Monsieur le Maire devra contacter Messieurs DIRAT à cet effet.

Réorganisation du cimetière :

Madame BENECH Marie Pierre a effectué le recensement de l'ensemble des concessions existantes. Il semble que 58 tombes se soient plus entretenues et que le plan à disposition à la mairie ne soit plus conforme à la réalité. Elle se propose donc d'en établir un nouvel exemplaire. Le Conseil Municipal donne une suite favorable à cette proposition.

Columbarium :

Compte tenu de nouvelles demandes, Monsieur le Maire présente un devis pour la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dont le montant s'élève à 1800 €.

Après débat, un autre devis sera demandé pour un exemplaire de 4 cases.

5 : VŒUX 2011 :

Le Dimanche 09 janvier à 16h00. Avec dégustation de la coque des rois.

QUESTIONS DIVERSES :

Pétition propriétaires village :

Monsieur le Maire indique qu'il a réceptionné une pétition, émanant d'une partie des propriétaires du centre du village de GRAMONT, suite à la délivrance d'un arrêté d'opposition à une déclaration préalable de travaux, sur un bâtiment situé dans le périmètre de protection du château de GRAMONT. Cette pétition demande l'organisation d'une réunion sur GRAMONT avec Monsieur le Sous-Préfet et les services concernés.

Monsieur le Maire indique qu'il a demandé auprès de Monsieur le Sous-Préfet, l'organisation d'une réunion d'information publique afin qu'y soit abordée et clarifiée la réglementation régissant les périmètres de protection des monuments classés.

Demande de Mme et M. ESTEBE « changement lieu-dit »:

Monsieur le Maire fait part d'une demande de Mme et M. ESTEBE qui souhaitent changer le nom de leur lieu-dit. Monsieur le Maire indique qu'il doit se renseigner sur la procédure à suivre mais demande d'ores et déjà l'avis du Conseil Municipal. Après débats et à ce jour le Conseil Municipal ne souhaitant pas ouvrir de précédent ne se dit pas favorable à cette demande.

La question reste en suspend.

Illumination des abats-sons de l'Eglise :

Le Conseil Municipal valide l'idée de Monsieur Claude TRIFFAULT de prendre en charge les frais d'installation de l'illumination des abats-sons du clocher de l'église durant les fêtes de fin d'année.

Demande des Amis de Gramont :

Monsieur le maire indique que l'association « les amis de Gramont » souhaiterait procéder à sa charge à la restauration du plancher de la sacristie et demande l'aval du Conseil Municipal.

Celui-ci répond favorablement à sa demande à la condition que le suivi et les frais du chantier soient à la seule charge et sous la responsabilité de l'association.

Couverture Centre de Secours de Saint-Clar :

Monsieur le Maire a e plaisir d'annoncer que la commune de Gramont sera désormais défendue par le Centre de Secours de Saint-Clar à compter de ce jour.

La séance est levée à 23h15

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 01/12/2010 :

Délibération N° 2010-12-1 : *Révision des loyers communaux*

Signatures Membres du Conseil Municipal :

| | | | |
|---------------------|--------------|-----------------|--|
| BORDES Denys | MAIRE | | |
| VILLADIEU claudine | 1er Adjoint | | |
| RAMIREZ Maurice | 2ème Adjoint | | |
| TRIFFAULT Claude | 3ème adjoint | | |
| BORDES Sétphanie | Conseiller | | |
| BENECH Marie-Pierre | Conseiller | | |
| DELORME Gisèle | Conseiller | Absente Excusée | |
| ETIENNE Patrice | Conseiller | | |
| FOURCADE Claude | Conseiller | | |
| MOLES Aymeric | Conseiller | Absent Excusé | |
| SUNÉ Jean-claude | Conseiller | | |